

## AVIS D'ATTRIBUTION MAPA

Département de publication : 73

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

#### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Chambéry  
Place de l'hôtel de Ville  
73011 CHAMBERY CEDEX  
Email : marchespublics@mairie-chambery.fr  
URL : <http://www.chambery.fr/>  
Adresse internet du profil d'acheteur: <http://marchespublics.chambery.fr>

### OBJET DU MARCHE

TENNIS CLUB DE BUISSON ROND - CREATION DE DEUX TERRAINS DE PADEL

#### Mots descripteurs :

Terrain de sport.

### PROCEDURES

Type de procédure : Procédure adaptée.

### Attribution des marchés ou des lots

#### Lot n°1 Construction de deux terrains de padel

Titulaire :  
**KAKTUS PADEL**  
52 rue Saint Georges - 75009 PARIS

Attribué pour un montant de : 94 348.85 € HT  
Avec une tranche ferme et une tranche optionnelle (Prestations de maintenance - 1ère année).

Nombre d'offres reçues : 3 offres.

Date d'attribution : 22/05/2019

#### Lot n°2 Eclairage des terrains

Titulaire :  
**Entreprise BRONNAZ enseigne CITEOS**  
Rue du 8 mai 1945 - 73000 BARBERAZ

Attribué pour un montant de : 28 013.00 € HT  
Tranche Ferme : Tranche ferme

Nombre d'offres reçues : 3 offres.

Date d'attribution : 16/05/2019

### **Lot n°3 Espaces verts**

Titulaire :

**LAQUET TENNIS**

643, route de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE MORNAY

Attribué pour un montant de : 16 177.00 € HT

Nombre d'offres reçues : 2 offres

Date d'attribution : 16/05/2019

### **Autres informations**

La date d'attribution indiquée dans le présent avis s'entend comme la date de notification du contrat. Les montants mentionnés correspondent aux montants des devis estimatifs quantitatifs. Le montant final de chaque marché sera obtenu par application des prix du bordereau des prix unitaires aux quantités réellement mises en œuvre. La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Procédure de recours : Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, 38022 GRENOBLE CEDEX. Email : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Tél. : 047476429006 / Fax : 0476518944. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble : adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/demarches-procedures/>. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22-05-2019.